ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

exportations

Question écrite n° 34027

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les conclusions du rapport présenté par le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques le 4 juillet 2013 sur l'évaluation du soutien public aux exportations. Les politiques publiques menées au niveau national, et visant à favoriser les exportations françaises sont encourageantes, mais demeurent néanmoins insuffisantes. En effet, le rapport estime que des actions restent à mener, afin de soutenir les exportations françaises, notamment par des aides aux entreprises, le renforcement de la compétitivité des entreprises françaises, ou encore le renforcement de l'attractivité de la France dans le cadre des investissements directs étrangers. Face à la conjoncture économique et financière actuelle, il s'agit d'un enjeu considérable pour la France. Le rapport suggère de donner l'image d'un pays industriel dynamique, notamment en promouvant l'industrie française dans les plus grands salons internationaux. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite concrète à cette suggestion.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est mobilisé pour encourager et soutenir nos entreprises à l'export. Des moyens conséquents sont mis à disposition pour promouvoir, financer, accompagner les entreprises françaises dans le monde. Le projet de fusion d'Ubifrance (agence française pour le développement international des entreprises) et de l'AFII (agence française pour les investissements internationaux) vise, à la fois, à créer un outil en mesure d'accompagner nos entreprises à l'international, mais également de présenter l'image d'un pays industriel dynamique et innovant pour attirer davantage d'investisseurs en France. Un certain nombre de recommandations du rapport du comité d'évaluation des politiques publiques ont été prises en compte par le Gouvernement et notamment par les différents opérateurs de l'État comme l'AFII ou Ubifrance. Parmi elles, la proposition n° 2 de « susciter l'envie d'exporter et donner l'image d'un pays industriel dynamique » a fait l'objet d'une mobilisation conséquente d'Ubifrance. L'agence s'est notamment mobilisée afin d'améliorer la représentation française dans les grands salons internationaux, en veillant à ce que le pavillon France soit attractif et dynamique grâce à une conception et un design offrant aux régions et groupements professionnels une forte visibilité tout en restant sous la bannière France, aux couleurs de notre pays. Malgré la contrainte budgétaire, Ubifrance maintient ainsi une forte présence France sur les salons internationaux incontournables à l'étranger (160 salons inscrits au programme Ubifrance en 2014). Ubifrance intervient également sur les principaux salons internationaux se déroulant en France, en particulier dans le secteur industriel et les filières d'excellence françaises, afin de contribuer à leur visibilité, de conforter leur dimension internationale et leur utilité comme première marche à l'export pour les entreprises françaises, en particulier pour les primo exportateurs. On peut citer plusieurs initiatives très concrètes comme l'intégration des salons français à caractère international dans le programme France export 2014, les espaces internationaux avec présence de conseillers Ubifrance qui apportent un éclairage concret et opérationnel sur leur marché (comme par exemple sur le SIAL, Pollutec, Vinexpo, salon de l'élevage, ...) et l'organisation de visite de délégations d'acheteurs étrangers. Les dispositifs publics de soutien financier à l'exportation dédiés aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises de taille intermédiaire (ETI) ont été réformés en mai 2013 avec : - la simplification de l'offre de soutiens

financiers publics à l'export proposée aux PME et ETI par la suppression des doublons existants au sein du catalogue de produits des différents opérateurs publics du soutien à l'exportation (Bpifrance, Coface et Ubifrance) et l'identification d'un produit par besoin spécifique rencontré par les exportateurs ; - le développement de l'offre globale de soutiens publics par l'amélioration des procédures existantes (création d'une enveloppe annuelle de garantie de préfinancements notamment) ; - le renforcement de la distribution des dispositifs publics par la création d'un label unique « bpifrance export » et l'implantation au sein des directions régionales de Bpifrance de conseillers internationaux issus de la Coface et d'Ubifrance. En ce qui concerne le renforcement de l'attractivité de la France, le baromètre de l'attractivité de la France en 2014, réalisé par Ernst & Young, estime à 514 le nombre de nouveaux projets d'investissements en France en 2013, soit une hausse de 9 %, après deux années consécutives de baisse. Le nombre d'emplois liés à ces projets augmente également (+ 34 % à 14 000). La France conserve la 3e place en Europe, derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne en nombre de projets, et progresse de la 5e à la 2e place en nombre d'emplois liés à ces investissements. D'un point de vue sectoriel, les équipements industriels, les logiciels et les services aux entreprises sont les trois premiers secteurs d'investissement, tandis que le nombre de projets dans l'automobile a chuté de 80 % depuis dix ans. D'un point de vue géographique, l'Europe reste la source de près de 60 % des projets et les États-Unis notre premier État partenaire, tandis que les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) investissent peu en France en comparaison de l'Allemagne ou du Royaume-Uni.

Données clés

Auteur : M. Frédéric Lefebvre
Circonscription : Français établis hors de France (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 34027
Rubrique : Commerce extérieur
Ministère interrogé : Économie et finances
Ministère attributaire : Économie, redressement productif et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 30 juillet 2013, page 8017
Réponse publiée au JO le : 19 août 2014, page 7014